

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE
ASSEMBLEE DE CORSE**

2eme SESSION ORDINAIRE POUR 2014

REUNION DU 25 SEPTEMBRE

N° 2014/O2/037

QUESTION ORALE DEPOSEE par Monsieur Michel STEFANI

AU NOM DU GROUPE « ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE »

OBJET : Monnaie locale

Monsieur le Président,

Toulouse, Bordeaux, Saint-Dié des Vosges ou Brest... aux quatre coins de la France, ces villes ont un point commun : elles ont développé leur monnaie locale. Comme leur nom l'indique, ces monnaies sont complémentaires à l'Euro et n'entrent pas en concurrence avec lui.

Juridiquement, il ne s'agit pas de monnaie mais de « titres de service » pour les coupons papier ou de services de paiement d'entreprise dans le cas de paiements électroniques. Chaque unité de monnaie complémentaire émise, l'est en contrepartie d'un Euro déposé dans une institution financière.

L'utilisation d'une monnaie complémentaire se fait dans le cadre d'une association et par ses membres uniquement. En conséquence, les utilisateurs doivent être adhérents de l'association. Dans ce cadre la démocratie est un préalable à la construction de tout projet et ils sont souvent multiples.

Qu'on dépense en abeilles, en occitans ou en héols, le but est toujours le même : privilégier le commerce de proximité pour désamorcer la logique de spéculation et reconstruire du lien social.

La plupart du temps, ces monnaies locales sont émises en quantité restreinte. La Banque de France donne son autorisation et les émetteurs respectent plusieurs conditions.

Le principe est simple : on échange 1 euro pour 1 solviolette ou un héol, le plus souvent, on signe une charte dans laquelle on s'engage à respecter certains critères de consommation : acheter des produits écologiques auprès de commerces qui respectent les principes d'économie éthique sociale et solidaire.

Du côté de Bayonne, l'Eusko va de pair avec une volonté de renforcer la culture locale : les commerçants qui acceptent les Euskos s'engagent à promouvoir le basque pour échanger avec leurs clients.

Le bilan est plutôt positif, si l'on regarde du côté de Villeneuve sur Lot ou du pays basque. À Toulouse c'est un réseau efficace de services qui s'est créé offrant de nombreuses prestations aux personnes qui en seraient privées compte tenu de leurs revenus.

Cela a un impact direct sur l'emploi local quand ces structures associatives décident de s'associer à un projet de SCOP pour empêcher la fermeture d'une entreprise.

Voilà pourquoi le phénomène s'amplifie depuis 2012. La roue a vu le jour dans le Vaucluse. Un projet de Sol lillois est à l'étude et la ville du Havre réfléchit elle aussi à une monnaie complémentaire.

La France n'est pas le seul pays de la zone euro à voir les monnaies complémentaires fleurir sur son territoire. Dans la ville de Brixton, en Angleterre, c'est en Brixton Pounds qu'on fait ses courses chez les quelques 200 commerçants qui l'acceptent. Le Chiemgauer fait quant à lui un tabac en Allemagne : plus de 3000 personnes l'utilisent.

Au-delà du premier examen réalisé dans le cadre de l'élaboration du PADDUC, la CTC au regard de la situation économique et sociale de la Corse, de la cherté de la vie et du détournement des réfections de TVA comme du Franco port et de l'aggravation record du chômage - ne doit-elle pas s'intéresser avec la plus grande attention à cette question ?